



Actualités > [innosolvcity](#) > [eDéménagementCH\\_Résidence secondaire & compatibilité innacity](#)

## eDéménagementCH\_Résidence secondaire & compatibilité innacity

2025-10-17 - Désirée Rawyler - [Commentaires \(0\)](#) - [innosolvcity](#)

Dès janvier 2026, eDéménagementCH étendra ses fonctionnalités pour inclure la gestion des résidences secondaires. Grâce à un nouveau menu déroulant, les résidents auront la possibilité de déclarer non seulement leur résidence principale, mais également certains changements relatifs à leur résidence secondaire (*pour des séjours hebdomadaires*).

Il est important de noter que seules les quatre premières options du menu seront disponibles pour les résidents. Pour les autres options, il sera nécessaire de se présenter directement au guichet Par exemple: la déclaration d'une **nouvelle** résidence secondaire (*séjour hebdomadaire*) via eDéménagementCH.

**eDéménagementCH** DE FR IT EN +

Que souhaitez-vous signaler ?

- Veuillez sélectionner
- Je déménage ma résidence principale**
- Je déménage ma résidence secondaire (séjour hebdomadaire) au sein de la même commune
- Je souhaite déclarer ma résidence secondaire (séjour hebdomadaire)
- Je souhaite déclarer ma résidence secondaire (séjour hebdomadaire) comme résidence principale
- Je souhaite déclarer ma résidence principale comme résidence secondaire (séjour hebdomadaire)
- Je déménage ma résidence secondaire (séjour hebdomadaire) dans une autre commune
- Je souhaite déclarer une nouvelle résidence secondaire (séjour hebdomadaire)

Cette mise à jour est basée sur la nouvelle version de la norme eCH (eCH-0194 V.2.1.0 ou V3). L'environnement de test eDéménagementCH est déjà prêt et la

version finale sera lancée en janvier 2026. Afin d'assurer une transition fluide, il est impératif que la nouvelle version soit également intégrée à vos systèmes de contrôle des habitants ainsi qu'aux registres cantonaux. Vos prestataires ont été informés de cette évolution et prendront contact avec vous pour effectuer les adaptations nécessaires.

(source *eOperations Schweiz AG*, 2025)

**Le point à retenir:** La version d'innocity de votre commune est déjà compatible avec les annonces relatives aux résidences secondaires (*séjours hebdomadaires*). Vous n'avez donc rien à faire de plus puisque tout est intégré au processus actuel.